

La formation de la main-d'œuvre dans une perspective de développement économique : examen du rôle des politiques publiques, des ressources de soutien, du partenariat et des entreprises dans cinq régions du Québec

Résumé

Cette recherche vise à répondre à une préoccupation exprimée par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) en novembre 2004 qui consistait à « ... *mieux comprendre comment les dimensions régionales déterminent la formation de la main-d'œuvre en emploi* ». Ces dimensions devaient faire appel à des aspects empruntés à la démographie, l'économie, la politique, l'éducation et la formation ainsi qu'aux acteurs régionaux et aux partenariats.

Notre perspective est à l'effet qu'on ne peut considérer la formation de la main-d'œuvre comme un élément en soi, détaché du contexte dans lequel elle s'inscrit. Il faut adopter une approche heuristique plus ouverte, découvrir l'ensemble des dimensions qui composent le développement économique régional et comprendre la place de la formation de la main-d'œuvre à l'intérieur de ces composantes. Notre recherche s'intéresse donc aux composantes du développement économique visant l'emploi dans les régions moins favorisées, en l'occurrence, les régions périphériques du Québec.

De notre examen de la littérature sur les théories de développement économique régional, nous concluons que les deux principales approches dans le domaine, la Nouvelle économie géographique et l'approche institutionnaliste, sont pour la première, de peu d'utilités pour solutionner les problèmes des régions périphériques du Québec et pour la seconde, peu adaptée aux caractéristiques de ces régions. Dans cette recherche, nous avons conséquemment proposé un modèle exploratoire dans lequel sont examinées la prise en compte du marché interne du travail (comprenant les besoins des entreprises ainsi que de la main-d'œuvre), l'articulation des politiques publiques, la présence des ressources régionales de soutien et les relations de partenariat.

Notre méthodologie repose principalement sur des entretiens semi-dirigés effectués auprès de 94 personnes dont la plupart participent au développement de huit créneaux¹ d'excellence (projet ACCORD) représentant des secteurs importants de l'économie des cinq régions périphériques de notre étude².

Les résultats démontrent que les régions périphériques n'ont effectivement pas les caractéristiques sur lesquelles les théories en matière de développement économique régional sont basées. Les préoccupations envers la main-d'œuvre ne sont essentiellement prises en compte qu'en regard des besoins des employeurs, ce qui laisse de côté tout un pan d'actions en regard des chômeurs, des clientèles plus à risque sur le marché du travail, de la qualité des emplois. L'articulation des politiques publiques se reflète particulièrement dans les difficultés de maintenir le cap sur les objectifs recherchés en raison des influences historiques, politiques, économiques et sociales qui s'exercent. Les ressources régionales de soutien sont un apport précieux en matière de développement économique mais elles sont aussi source d'influence dont on doit modérer les effets. Les relations de partenariat sont préférables à des décisions unilatérales mais elles ne sont pas garantes de succès en raison des relations de pouvoir qui se jouent et des conflits qui existent.

La formation de la main-d'œuvre s'inscrit largement dans cette dynamique. Dans le projet ACCORD, les actions proposées en matière de formation et de main-d'œuvre sont surtout axées sur la formation en institution. Nous constatons que celles-ci ne s'articulent que partiellement aux préoccupations exprimées par les employeurs à l'égard de pénuries de main-d'œuvre dans certains emplois, de l'insuffisance de relève dans certains secteurs et de la perte d'expertise que les PME encourent en faveur de la grande entreprise. Nous réalisons aussi que plusieurs actions reliées aux créneaux divergent des objectifs de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre* puisqu'elles ne favorisent pas l'emploi de même que l'adaptation, l'insertion en emploi et la mobilité des travailleurs. Ces écarts par rapport à la loi ne sont pas étrangers au fait que les préoccupations envers la main-d'œuvre occupent une place secondaire, du moins dans le projet ACCORD. Quant aux relations de partenariat, elles ne peuvent à elles seules, assurer

¹ Les créneaux d'excellence sélectionnés sont : Techno-mines souterraines, Systèmes de construction en bois, Valorisation de la tourbe et technologies agroenvironnementales, Ingénierie de procédés industriels miniers et métallurgiques, Éolien, Récrétourisme santé/nature, Transformation de l'aluminium, Ressources, sciences et technologies marines.

² Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

une réponse adéquate aux besoins de formation de la main-d'œuvre, notamment dans le contexte où celle-ci n'est pas représentée directement dans les structures du projet ACCORD ici étudié.

En conclusion, notre recherche propose de nouvelles avenues et pistes de recherche en regard du développement économique des régions périphériques. L'examen des complexes de main-d'œuvre, intégré dans les initiatives de développement économique régional, est l'une de ces pistes. Elle a entre autres, pour avantage de recentrer les actions dans le sens des objectifs de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*.